

Vu du colombier



Juin - Juillet 2025

52

Edito



Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,

Cette année encore, nous avons tenu à construire un budget 2025 maîtrisé, équilibré et réaliste, avec plus d'un million d'euros d'investissement, tout en maintenant une épargne brute autour de 20 %.

Ce montant conséquent nous permet de poursuivre nos investissements dans les équipements et les aménagements de notre commune. Ce résultat est le fruit d'un travail collectif de toute l'équipe municipale, soutenu par des services engagés. Il reflète notre volonté de bâtir une commune durable et attractive.

Les principales lignes d'investissement sont les suivantes :

- **470 000 € pour des travaux de voirie**, dont la rénovation de la première tranche du hameau de la Genillière (première phase au 3^e trimestre 2025, deuxième phase au 1^{er} semestre 2026) ;
- **72 000 € pour l'équipement des services municipaux** ;
- **347 000 € pour les bâtiments et infrastructures**, incluant la vidéoprotection ;
- **65 000 € pour la préparation du concours relatif au nouveau groupe scolaire** ;
- **57 000 € pour l'acquisition de terres en Espace Naturel Sensible (ENS)** ;
- **18 000 € pour les fournitures et équipements dédiés à l'enfance et à la jeunesse.**

Concernant le hameau de la Genillière, les administrés ont validé la procédure mise en place par la commune, et je les en remercie chaleureusement. Environ soixante propriétaires étaient concernés. Le processus, élaboré en collaboration avec

le géomètre, mon premier adjoint et moi-même, a duré près d'un an. Le projet entre désormais en phase d'exécution, avec dix mois de travaux prévus.

Plusieurs projets concernant l'avenir du séminaire ont été retenus. Nous attendons désormais le retour de la communauté d'agglomération pour valider définitivement l'un d'entre eux, intégrant bien sûr un pôle santé.

Nous travaillons également sur l'agrandissement du centre-bourg et au développement du commerce. Concernant la COOP, le président du directoire m'a confirmé qu'il conservait le magasin en vue d'y réaliser des investissements, avec une réouverture prévue dans les prochains mois. Par ailleurs, nous poursuivons nos démarches pour accueillir de nouveaux commerçants ambulants et ainsi renforcer l'offre de notre marché les samedis et mercredis matin.

Profitez de nos restaurants, commerçants, de la guinguette de plage, ainsi que de nos festivités — notamment la fête du Port du Plomb le 12 juillet — pour passer un bel été dans notre belle et dynamique commune.

Jean-Luc ALGAY

Maire de L'Houmeau

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération au Développement Economique

Vice-Président de l'Association Technopole La rochelle Littoral Aunis Saintonge (ATLLAS)

Retour sur l'exercice Eole 2025

Les mercredi 9 et jeudi 10 avril 2025, un exercice d'entraînement à la gestion de crise météorologique d'ampleur inédite s'est déroulé sur les 28 communes de l'Agglomération de La Rochelle : l'exercice EOLE 2025, piloté par la Préfecture et l'Agglomération. L'Houmeau a participé à cet exercice en grande urgence. Le Plan Communal de Sauvegarde a été déclenché, les élus et les services ont été mobilisés afin de garantir la sécurité des personnes et des biens en cas de crise réelle. Vous voulez en savoir davantage sur le Plan Communal de Sauvegarde, vous pouvez retirer le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM*) de L'Houmeau et vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables à la mairie.

*téléchargeable également sur le site Internet de la Mairie
mairie-lhoumeau.fr



Un budget à plus de 5 millions d'euros pour la deuxième année consécutive

Le vote du budget est l'acte primordial qui structure toute la vie municipale. Il a fait l'objet d'une préparation minutieuse durant plusieurs semaines pendant laquelle tous les élus ont pu s'exprimer. Le budget primitif 2025 a été adopté par le conseil municipal à l'unanimité le 7 avril dernier. Il poursuit les objectifs suivants :

- maintenir une dynamique d'investissement pour réaliser les projets de la commune,
- continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte actuel instable,
- préserver notre capacité d'autofinancement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 823 867.35 €

RECETTES



IMPOTS LOCAUX
1 829 444 €



DOTATIONS DE L'ETAT
351 500 €



AUTRES RESSOURCES
642 923.35 €

DÉPENSES

- Charges à caractère général
686 692.19 €
- Charges de personnel
1 400 904.61 €
- Autres charges de gestion courante
171 576.76 €
- Charges financières
19 158.68 €
- Autres dépenses
11 800 €
- Virement à la section d'investissement
508 735.11 €
- Opérations d'ordre
25 000 €

Un montant de 508 735.11 € a pu être dégagé du fonctionnement pour financer les différents projets d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT : 2 459 494.03 €

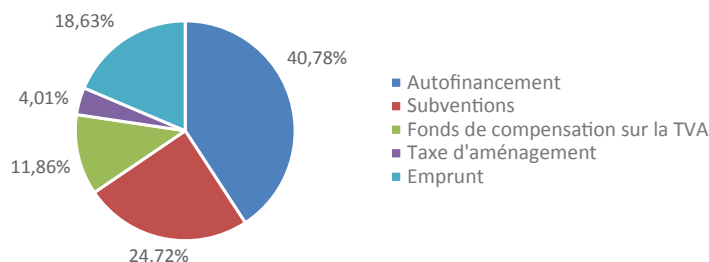
L'année 2025 marque le début de nouveaux projets : les travaux de voirie à la Genillière, la mise en place de la vidéoprotection, la continuité du projet du nouveau groupe scolaire, ... Ceux entamés en 2024 verront leurs travaux se terminer en 2025 : c'est le cas des travaux de géothermie qui permettront, dès cette année, de réduire les coûts de chauffage supportés par la commune.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT



Outre l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, de nombreuses ressources d'investissement permettent le

financement de ces projets : subventions, fonds de compensation sur la TVA, taxe d'aménagement, emprunt...



Un emprunt est inscrit au budget 2025 afin de respecter l'équilibre budgétaire. Il représente 4.40% du budget global de l'année. Cet

emprunt sera ou non réalisé dans le courant du 2nd semestre selon les marges de manoeuvre dégagées par l'exécution budgétaire.



La fête du Port du Plomb

**CÉLÈBRE SA 10^{ème} ÉDITION
LE SAMEDI 12 JUILLET !**

Organisée en collaboration avec la municipalité de Nieul-sur-Mer, la 10^{ème} édition de la fête du Port du Plomb se tiendra le samedi 12 juillet à partir de 10h.

Au programme : à partir de 10h, départ de la randonnée de la mer, regroupement des motos et scooters anciens et stands associatifs, midi et soir repas en musique proposés par les associations (rejointes par des food trucks le soir) « les Pêcheurs de Notes ».

A partir de 14h30, les associations des vieux gréements et des usagers du Port proposeront des promenades en mer et sur le chenal du Gô afin de récolter des fonds en faveur de la SNSM.

Ne loupez pas les représentations des arts de la rue à 14h avec la compagnie Lait au Rhum et son spectacle « Tout doit disparaître ! » puis à 18h la Compagnie Midi à l'Ouest avec « les augurations de Martine Tarot et Papillon » dans le cadre des transhumances littorales organisées en collaboration avec le CNAREP.

N'oubliez pas que les animations qui se déroulent à L'Houmeau, se déroulent aussi à Nieul-sur-Mer ! une chance supplémentaire de ne rien manquer de la fête !

A 19h, la Municipalité L'Houméenne offrira un apéritif avant le dîner musical animé par « les Brouilleurs d'écoutes » puis par un DJ à partir de 21h30

A 23h le feu d'artifice tiré depuis Nieul-sur-Mer mettra en lumière le site exceptionnel du Port du Plomb avant la clôture en musique de la journée de fête à minuit.

La Municipalité tient une nouvelle fois à remercier les associations locales pour leur investissement dans cette belle fête populaire.

Un parking sera disponible à 850 mètres de la fête au niveau de la plage de L'Houmeau, le cheminement sécurisé permettra à tous de rejoindre la fête en sécurité, à pied ou en vélo ! Profitez-en !

Programme disponible fin juin sur www.mairie-lhoumeau.fr / Facebook : [mairiedelhoumeau](https://www.facebook.com/mairiedelhoumeau)

La Parole au CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)



LA SANTÉ À VOS CÔTÉS !

Vous vous sentez éloigné de la santé ? Alors venez découvrir le Camion Local d'Accès aux Soins qui intervient au plus près des patients, dans les zones où les professionnels se font rares pour permettre à tous un accès aux soins. Médecins généralistes, infirmiers, ophtalmologistes, orthophonistes... une équipe pluridisciplinaire se mobilise pour répondre aux besoins médicaux des communes où l'offre de soins est insuffisante. En complément des consultations, le camion propose des actions de prévention et de sensibilisation sur des thématiques majeures : vaccination, santé des femmes, nutrition, ... Le camion se déplace sur 22 communes dans tout le territoire d'Aunis Nord. **Il sera présent le mercredi 18 juin de 9h00 à 12h30 sur le parking Gaby Coll pour vous proposer un dépistage ICOPE.**

Pour prendre rendez-vous et découvrir le programme d'intervention sur tout le territoire : contactez le CCAS au 05.46.50.91.39 ou flashez le QR Code ci-contre.

Plus d'infos : CPTS Aunis Nord : clacsoins@cpts-aunisnord.fr

UN COUP DE POUCE POUR PASSER SON CODE DE LA ROUTE ET/OU LE BAFA :

Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu souhaites passer ton code de la route et faciliter ta recherche d'emploi ? Passer ton BAFA et devenir animateur-riche ? Le CDIJ peut t'y aider. Pour cela, rien de plus simple : prends rendez-vous avec Infos Jeunes 17 par téléphone au 05.46.41.16.36 ou par mail à accueil@cdij17.fr et bénéficie d'un accompagnement dans la réalisation et le suivi de ton projet. Tu pourras peut-être aussi bénéficier d'une aide financière. Alors n'attends plus !

Plus d'infos : 05.46.41.16.36 / accueil@cdij17.fr

Informations :

PLUI : PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE À PARTIR DU 4 JUIN

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fixe les règles d'aménagement et de constructibilité sur le territoire. Il fait actuellement l'objet d'une 2^{ème} modification de droit commun qui permettra notamment de répondre aux objectifs de production de logements définis par le Programme Local de l'Habitat et d'intégrer les nouveaux projets du territoire. L'enquête publique portant sur la modification du PLUi et celle du zonage d'assainissement des eaux usées de l'Agglo de La Rochelle est organisée du 4 juin au 11 juillet prochains.

Une 2^e modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été engagée en juillet 2024.

Elle prévoit d'ouvrir 20 hectares à l'urbanisation, tout en compensant cette extension par le reclassement d'environ 20 hectares en zone agricole. Cette ouverture de nouvelles zones impose obligatoirement l'élaboration d'orientations d'aménagement et de programmation spatialement définies.

Enquête publique

L'enquête publique portant sur les modifications du PLUi et du zonage d'assainissement des eaux usées de la Communauté d'Agglomération aura lieu du **mercredi 4 juin à 9h00 au vendredi 11 juillet 2025 à 17h00.**

Il sera possible de donner son avis sur des registres (papier dans les mairies et à l'Agglo, et dématérialisé sur <https://www.registredemat.fr/modification2-plui> ou par mail modification2-plui@registredemat.fr) par courrier postal, via une adresse mail dédiée et auprès du commissaire enquêteur qui tiendra plusieurs permanences. **A L'Houmeau, le commissaire enquêteur sera présent dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie le samedi 28 juin de 9h à 12h.**

Le rapport de la commission d'enquête sera remis mi-août 2025. En fonction de ses conclusions et des remarques émises par les Personnes Publiques Associées, le projet de modification pourra évoluer. Sa version finale sera soumise à l'approbation des élu(e)s communautaires en décembre pour une entrée en vigueur en janvier 2026.



©Pierre Meunier - Agglo La Rochelle

Expression de l'opposition

Chers L'Houméennes et L'Houméens,

Nous sommes à un an des prochaines élections municipales et nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de s'impliquer dans la vie de sa commune dans un but constructif qui passe avant les opinions politiques partisans.

Participer à la vie publique, c'est aussi respecter les biens communaux et les propriétés privées, par exemple être soucieux de la propreté de la voirie et de ses abords, trop souvent pollués par des déchets (emballages variés) ou pire, par des déjections canines.

Vous avez pu remarquer l'effort de fleurissement de la place du 14 juillet, mais l'ilot central, devant la pharmacie, n'a bénéficié que d'une herbe folle ! De plus la fermeture de la coop altère l'ambiance de cette place et nuit à son attractivité commerciale.

Mme Myleine CAPPE
Mme Annie VILLANOVA

APPEL À BÉNÉVOLES – REJOIGNEZ L'ASSOCIATION MUSICALE !

L'école de musique de L'Houmeau est une association dynamique au service de la vie culturelle locale. Au mois de juin, l'association Arpège s'associe aux Sonneurs de l'Aunis. Pour développer l'éducation de la musique dans notre commune, l'association a besoin de renfort au sein de son équipe bénévole.

L'association recherche des personnes motivées, ayant des compétences ou de l'intérêt pour la gestion associative, pour constituer un nouveau conseil d'administration, et former ensuite un bureau actif et enthousiaste (présidence, trésorerie, secrétariat...).

Vous avez le sens de l'organisation et de l'engagement associatif, des compétences en **gestion, secrétariat, comptabilité, coordination de projets ou communication** ? Vous avez un intérêt pour la musique et la vie culturelle (pas besoin d'être musicien !) et l'envie de contribuer à un projet

local, éducatif et artistique au service de l'éducation des enfants et des pratiques amateurs : rejoignez l'association !

N'hésitez pas à venir rejoindre l'association lors de son Assemblée générale extraordinaire le lundi 16 juin à 19h à la Maison Intergénération.

En présence de Mme Méode, Conseillère communautaire en charge du Réseau des écoles de musique et de danse de l'agglomération de La Rochelle et de M. Algay Maire de L'Houmeau.

Envoyer vos candidatures aux adresses mail suivantes :

Sonneurs de l'Aunis :
lesonneursdelaunis@gmail.com

Arpège : lhoumeau.arpege@laposte.net

VOTRE ÉTÉ À L'HOUMEAU !

Dans moins d'un mois les grandes vacances seront là. Il est temps de s'organiser pour profiter des beaux jours à L'Houmeau... ou ailleurs ! **Vous vous absentez de L'Houmeau ? La Police Municipale peut surveiller votre domicile.** Ce dispositif est gratuit il suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet de la commune. Il sera transmis à la gendarmerie afin d'assurer la continuité des patrouilles de surveillance.

Vous restez à L'Houmeau ? Profitez du front de mer ! La plage sera surveillée par des équipes du SDIS 17 du samedi 5 juillet au dimanche 31 août entre 10h et 20h selon les horaires des marées. Les horaires de surveillance seront affichés sur place et sur le site Internet de la Mairie. A proximité vous trouverez des services de restauration, la crêperie du Pertuis ou l'Ephémère de Pampin, mais également Kayakomat qui propose un service de location de kayaks et de paddles.

La Mairie et l'Agence Postale fermeront leurs portes les samedis matin du 19 juillet au 26 août inclus. Mais l'équipe continuera de vous accueillir du lundi au vendredi. La Mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermée au public le mardi après-midi) l'Agence Postale sera ouverte le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et

de 13h30 à 17h, et le mardi et jeudi de 9h à 12h30.

Et pour les enfants ? L'Accueil de loisirs !

Cet été, l'équipe d'animation accueillera les enfants :

- du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août 2025
- puis du mardi 26 au vendredi 29 août 2025

Les inscriptions seront ouvertes sur le portail familles du 1^{er} au 22 juin.

Pour toute question ou en cas de difficulté lors de l'inscription, n'hésitez pas à contacter le service Enfance-Jeunesse par mail ou par téléphone.



ET SI ON PENSAIT À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE ?

Les familles récemment arrivées sur la commune et souhaitant inscrire leur enfant à l'école primaire doivent suivre les étapes suivantes :

1. Pré-inscription en mairie

Rendez-vous à l'accueil de la mairie pour effectuer la pré-inscription de votre enfant. Merci de vous munir des documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- La fiche de renseignement académique (à compléter, disponible à la mairie ou à l'école)
- Le certificat d'inscription (à remplir sur place).

2. Inscription définitive à l'école

Une fois la pré-inscription effectuée, contactez par

mail Madame DULIOUST, directrice de l'école, afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser l'inscription.

Les inscriptions pour ces services municipaux ouvriront à partir du **4 août 2025** via le **Portail Familles**.

Seules les familles disposant d'un dossier complet et validé pourront effectuer les demandes d'inscription à la restauration scolaire et à l'accueil de loisirs.

Deux situations possibles :

- **Cas n°1 – Vous n'êtes pas encore inscrit sur le Portail Familles**

Créez votre dossier directement en ligne à l'adresse suivante : <https://enfancejeunesselhoumeau.portail-defi.net/nouveau-dossier/>

- **Cas n°2 – Vous disposez déjà d'un compte sur le Portail Familles**

Connectez-vous pour mettre à jour vos informations et téléverser les documents nécessaires.

Date limite de création ou de mise à jour du dossier sur le portail familles : 31 juillet 2025

Passé ce délai, les dossiers ne pourront être traités par le service qu'à partir du 26 août 2025.

Contacts :

Service Enfance Jeunesse
enfance.jeunesse@lhoumeau.fr

École primaire La Rose et Le renard
ce.0171321U@ac-poitiers.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc ALGAY

Coordination : Wilfried MONTEAU, Marianne BRUNET et Yannick CADET

Rédacteurs : Idalina Bénarrou, Marianne Brunet, Sébastien Couradin, Bruno Hémar, Romain Micaud, Wilfried Monteau, Aurélie Pichard.

Dépôt légal : Juin - Juillet 2025 - ISSN 1630-8700

Création et mise en page : Simone - Impression : Imprimerie Rochelaise

IMPRIMERIE
Rochelaise



Tous les détails de ces manifestations seront diffusés sur les supports de communication municipaux, site Internet www.mairie-lhoumeau.fr, page Facebook @mairiedelhoumeau et panneaux d'affichage. Restez informés !